



# TARIFS

*Ecole de musique Intercommunale du Rhin*  
*E.M.I.R.*

**ANNEE SCOLAIRE 2022-2023**

*secteur*

**RHINAU**

## • TARIFS TRIMESTRIELS

### *Activités pour les jeunes enfants à partir de 4 ans*

	CCCE	Hors CCCE
Eveil musical / 1h. de cours hebdomadaire	72 €	94 €

### *Cours diplômant*

Pour les élèves de 6 à 18 ans à la rentrée scolaire (instrument + formation musicale + pratique collective)

Forfait 1 (instruments sauf piano + formation musicale + pratiques collectives)	CCCE	Hors CCCE
Cycle 1 : 30 minutes	107 €	139 €
Cycle 2 : 45 minutes		
Cycle 3 : 60 minutes		
Forfait 2 (piano + formation musicale + pratiques collectives)	115 €	150 €
Cycle 1 : 30 minutes		
Cycle 2 : 45 minutes		
Cycle 3 : 60 minutes		

### *Cours non diplômant*

Pour les élèves âgés de 18 ans et plus (instrument + formation musicale adulte + pratique collective)

	CCCE		Hors CCCE	
	-26 ans	+26 ans	-26 ans	+26 ans
<b>Forfait 1 (instruments sauf piano)</b>				
30 minutes	107 €	126 €	139 €	164 €
45 minutes	163 €	182 €	212 €	237 €
60 minutes	214 €	252 €	278 €	328 €
<b>Forfait 2 (piano)</b>				
30 minutes	115 €	138 €	150 €	180 €
45 minutes	165 €	198 €	215 €	257 €
60 minutes	230 €	276 €	299 €	360 €
<b>Tarifs particuliers</b>				
Uniquement pratique collective	39 €	47 €	51 €	61 €
Uniquement formation musicale <i>Le tarif formation musicale est inclus dans le tarif du cours d'instrument</i>	72 €	86 €	94 €	112 €
Participation à un stage pédagogique/une master class	5 €	6 €	7 €	8 €

## ●● Réductions appliquées

\*25% de réduction octroyée à partir du 2ème membre de la famille

\*40% à partir du 3ème membre de la famille

\*25% de réduction octroyée sur le tarif du 2ème instrument

## ●●● Droit d'inscription pour les années scolaires

(tarification appliquée sur sur la facture du 3<sup>ème</sup> trimestre)

**31,50 € annuels** par inscription individuelle

**47 € annuels par famille** si inscriptions multiples

Dans le cas d'une participation à un orchestre d'harmonie de la CCCE,  
une minoration sera appliquée comme suit :

\*30% de réduction pour le 1<sup>er</sup> membre de la famille,

\*60% de réduction si deux membres de la familles,

\*gratuité pour 3 membres et plus de la famille.

### Dispositions dérogatoires aux tarifs :

**Gratuité pour les enfants en fonction du revenu fiscal des parents.** Les ressources prises en compte correspondent au revenu fiscal de référence mentionné sur l'avis d'imposition ou de non-imposition N-1. La gratuité est accordée en fonction du tableau suivant, plafond à ne pas dépasser.

**Couple marié ou pacsé :** si vous assumez en couple la charge de l'enfant, les ressources à prendre en compte sont celles du couple, même si un membre du couple n'est pas le parent de l'enfant. Vous devez fournir l'avis d'imposition commun.

**Couple en concubinage ou union-libre :** si vous assumez en couple la charge de l'enfant, les ressources à prendre en couple sont celles du couple, même si un membre du couple n'est pas le parent de l'enfant. Vous devez fournir les avis d'imposition de chaque membre du couple.

**Parent isolé :** Si vous assumez seul la charge de l'enfant (parent célibataire, divorcé(e), séparé(e), ou veuf(ve), et ne vivant pas en couple, seules vos ressources sont prises en compte. **Vous devez fournir votre avis d'imposition.**

Nombre d'enfants à charge	Plafond des ressources annuelles
1	15 795€
2	19 440€
3	23 085€
4	26 730€
5	30 376€
6	34 021€
7	37 666€
8 et +	41 311€



# ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU RHIN

3 RUE DE L'Hôtel de Ville 67860 RHINAU

Téléphone portable : 06 03 56 40 25

[laurent.will@cc-erstein.fr](mailto:laurent.will@cc-erstein.fr)

